

Renewal of the Ontario Music Fund and Changes to the OSRTC Announced in the Provincial Budget April 23, 2015

The Minister of Finance presented the Provincial Budget on April 23, 2015. Measures introduced in the 2015 Budget included a renewal of the Ontario Music Fund and changes to the OSRTC.

Ontario Music Fund (OMF):

We are very pleased to advise that the Provincial Government announced the continuation of the Ontario Music Fund (OMF) with annual funding of \$15 million to support music companies and organizations across Ontario's diverse music ecosystem.

For further information, please send inquiries to OMF@omdc.on.ca.

Ontario Sound Recording Tax Credit (OSRTC):

The Provincial Government noted that the success of the OMF had met the needs of the Ontario music industry and as a result:

- The OSRTC has been eliminated
- Expenditures incurred after April 23, 2015, will still be able to qualify for the OSRTC if the eligible sound recording was commenced before April 23, 2015, the expenditure was incurred before May 1, 2016, and an Ontario Music Fund grant is not received in respect of this expenditure.

Certificates issued by OMDC will reflect these proposed changes. Tax Credit Guideline packages will be updated on the OMDC website in the coming days.

For further information, please send an inquiry to taxcredits@omdc.on.ca or contact:

Ontario Media Development Corporation

175 Bloor Street East | South Tower | Suite 501 Toronto | Ontario M4W 3R8

Main phone: 416-314-6858 | Fax: 416-314-6876

www.omdc.on.ca

[Unsubscribe](#) from OMDC email communications about programs, services and events.



We've got it going



Renouvellement du Fonds ontarien de promotion de la musique et modifications apportées au CIOES dans le budget provincial du 23 avril 2015

Le ministre des Finances a présenté le budget provincial le 23 avril 2015. Les mesures introduites dans le budget de 2015 incluaient le renouvellement du Fonds ontarien de promotion de la musique et des changements au CIOES.

Fonds ontarien de promotion de la musique (FOPM) :

Nous sommes très heureux de vous informer que le gouvernement provincial a annoncé la continuation du Fonds ontarien de promotion de la musique (FOPM) en accordant un financement annuel de 15 millions de dollars pour offrir un soutien aux sociétés et organismes de promotion de la musique au sein de l'écosystème musical divers de l'Ontario.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez envoyer votre demande de renseignements à OMF@omdc.on.ca.

Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore (CIOES) :

Le gouvernement provincial a noté que le FOPM avait permis de satisfaire les besoins de l'industrie de la musique de l'Ontario et, par conséquent :

- Le CIOES a été éliminé.
- Les dépenses engagées après le 23 avril 2015 continueront de donner droit au CIOES seulement si l'enregistrement sonore admissible a débuté avant le 23 avril 2015, que les dépenses ont été engagées avant le 1er mai 2016 et qu'aucune subvention du Fonds de promotion de la musique n'a été reçue au titre de ces dépenses.

Les certificats établis par la SODIMO reflèteront les changements proposés. Les lignes directrices sur les crédits d'impôt seront actualisées sur le site Web de la SODIMO dans les prochains jours.

Pour de plus amples renseignements, veuillez envoyer une demande de renseignements à taxcredits@omdc.on.ca ou contacter :

Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario

175, rue Bloor est | Édifice sud | bureau 501 | Toronto | Ontario | M4W 3R8

Ligne principale : 416-314-6858 | Télécopieur : 416-314-6876

<http://www.omdc.on.ca/accueil.htm>

[Désabonnez-vous](#) du service de diffusion de courriels de la SODIMO (ce sont les courriels au sujet de ses programmes, services et activités).

